



Le SICTAME vous informe



www.sictame-unsatotal.org

Négo Salaires : comédie, tragédie, ... ou farce ?

Comme tous les ans, la grande comédie des « négociations » sur les salaires s'est tenue mi-décembre. Au menu cette année, toujours la même soupe, toutefois agrémentée de quelques nouveautés concoctées spécialement par la direction.



Ce qui ne change pas...

Bien que la loi l'y oblige, **Total refuse obstinément, de négocier sur le partage de la valeur ajoutée et la politique de rémunération.**

Et seul le SICTAME proteste !

Ecarter la rémunération (dans toutes ses composantes) et le partage de la valeur ajoutée du champ des négociations rend les choses bien plus simples pour la direction, qui se contente de proposer quelques miettes à prendre ou à laisser à des oiseaux affamés qui, **chantage à la signature oblige**, s'ils ne signent pas, auront des miettes encore plus petites.

Les nouveautés de l'année

Cette année encore, la plupart des acteurs de cette tragi-comédie ont joué leurs rôles habituels, certains se taisant, d'autres faisant des déclarations grandiloquentes mais cachant mal que leur signature était de toute façon à prévoir.

On aurait pu s'ennuyer... mais c'était sans compter sur les maladroitures de la direction !

➤ Exclusion d'une organisation syndicale

Bien qu'une décision de justice l'y oblige, la direction a exclu FO de la négociation salaires, considérant que ses représentants pouvaient être présents mais sans être invités à signer. Des suites judiciaires seraient à prévoir...

➤ Communication biaisée

La direction n'en est pas restée là : à peine la réunion de « négociation » terminée, était diffusée dans les médias et sur les réseaux sociaux la proposition finale si alléchante, mais surtout si trompeuse, de la direction.

ENTRE NOUS ...

INFO
SPECIALE

L'ESSENTIEL DE L'INFORMATION DIALOGUE SOCIAL & VIE AU TRAVAIL.

L'accord salaires 2019 a été signé le 13 décembre par la CAT, la CFDT et la CFE-CGC.

Il est donc applicable puisque ces trois organisations syndicales représentent plus de 63 % de la représentativité, dépassant largement le taux requis de 50 %.

Grâce à cet accord, les salariés du Socle Social Commun* bénéficient des mesures prévues (1) pour 2019 dont :

- une enveloppe d'augmentation de 3,1 %,
- une prime de 1 500 €.



Car quel salarié aura effectivement 3,1 % d'augmentation de salaire, pourtant annoncée « pour tous » ???

En réalité, la seule garantie qu'offre l'accord au périmètre du Socle social commun, c'est 1,5 % d'AG pour les OETAM et un minimum de 0,7 % pour les cadres sauf contre-performance. Imaginez ce qu'il en est dans les filiales du Groupe hors SSC...

La proposition de la direction était divisée en deux parties : (i) un accord « salaires » et (ii) un accord « supplément d'intéressement » (dont la validité était conditionnée à la conclusion du premier).

Les adhérents du SICTAME ont été consultés : seuls 32 % d'entre eux étaient favorables à la signature.

Dès lors, et malgré l'opposition acharnée de la direction, le SICTAME a signé uniquement l'accord relatif au supplément d'intéressement (accord non visé par la décision de justice), faisant écho à l'accueil favorable des salariés au versement de ce supplément, sans accepter la proposition « salaires » qui ne répondait

- ni aux attentes légitimes des salariés au vu des excellents résultats du Groupe,
- ni à un minimum de partage de la valeur ajoutée,
- ni surtout au respect des valeurs républicaines, compte tenu de l'exclusion de FO de la négociation salaires au mépris d'une décision de justice.

Comédie ou farce ?

Vues de l'extérieur, ces annonces d'augmentations « exemplaires » permettent aux dirigeants du Groupe de récolter des félicitations pour tant de générosité.

Alors que des milliers de citoyens en colère manifestent, les salariés, eux, sont mal à l'aise face à une telle *publicité* : doivent-ils se garder de révéler à l'extérieur que cette augmentation de 3,1 % est factice afin de protéger l'image du Groupe, ainsi que le préconise le projet de Pacte d'Engagement ?



Sans compter sur un autre effet collatéral de ces annonces inexactes : les salariés de Total sont vus comme des nouveaux riches par leurs conjoints, familles, amis, voisins, boulangers, ... et leur générosité est déjà sollicitée.

Vous ne travaillerez plus chez Total par hasard : bienvenue au cirque !

Rejoignez le SICTAME !

Suivez nous sur :
<http://www.sictame-uns-total.org/fr>
Souscrivez également à notre **bulletin électronique**
en écrivant à :
holding-amont.sictame-uns-ues@total.com

SICTAME-UNSA-TOTAL

1. Tour Coupole La Défense Bureau 4E41	(01.47.44.76.33)
2. Pau Bureau F16 CSTJf	(05.59.83.59.21)
3. Michelet La Défense Bureau B RD 09	(01.41.35.75.93)
4. Spazio Nanterre Bureau A10036	(01.41.35.34.48)